## Opic Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec

## OPIQ – DEMANDE D'HABILITATION PRESCRIPTION DE MÉDICAMENTS POUR LA CESSATION TABAGIQUE

## VEUILLEZ TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE AVANT DE LE REMPLIR ET L'ENREGISTRER

Par la présente, je demande à l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec (OPIQ) de m'autoriser à prescrire un médicament pour la cessation tabagique, excluant la varénicline et le bupropion.

RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX	
	PRÉNOM:
PERMIS:	DATE:
Courriel:	
J'atteste :	
Avoir réussi la formation OPIQ-3003 : La prescription de médicaments pour la cessation tabagique (Campus-OPIQ);	
Avoir pris connaissance des dispositions applicables aux ordonnances individuelles contenues au <u>Règlement sur les normes relatives aux ordonnances faites par un médecin</u> ;	
Avoir pris connaissance du <u>Règlement sur certaines activités professionnelles pouvant</u> <u>être exercées par un inhalothérapeute</u> .	
	Avoir réussi la formation OPIQ-3003 : La p tabagique (Campus-OPIQ); Avoir pris connaissance des dispositions a contenues au <u>Règlement sur les normes re</u> Avoir pris connaissance du <u>Règlement sur</u>

## Outil d'aide à la pratique :

 Guide de pratique clinique : prescription de médicament pour la cessation tabagique – 2020 (2Mo) – mise à jour juin 2020

**IMPORTANT**: pour pouvoir prescrire, l'OPIQ doit vous avoir habilité à prescrire <u>et</u> vous devez avoir reçu votre numéro de prescripteur, lequel vous sera communiqué par la RAMQ à votre adresse de résidence par lettre postale.

Pour déposer une demande d'habilitation, veuillez retourner ce formulaire dûment rempli et signé par courriel à <u>adjointe.juridique@opiq.qc.ca</u>